

Parution dans les 2 prochains numéros

MISE AU CONCOURS

L'Administration cantonale met au concours le poste suivant
devenu vacant suite à la mise au bénéfice de la retraite du titulaire :

Un/e voyer de secteur

**auprès du Service des routes, transports et cours d'eau, arrondissement 3, à
Martigny et Bas-Valais**

Vos tâches

■ Est responsable de l'entretien des voies publiques et des collaborateurs attribués à cette tâche (cantonniers) ■ Assume la gestion de chantiers de construction, de routes et d'ouvrages d'art (devis, appels d'offres, direction, suivis de travaux, métrés, décomptes) ■ Assume le contrôle matériel de commandes, de fournitures et de prestations de tiers ainsi que la gestion du parc des machines et du matériel d'entretien ■ Analyse les demandes d'autorisation de construire

Votre profil

■ Diplôme d'ingénieur/e en génie civil HES ou formation jugée équivalente ■ Expérience pratique dans la gestion de projets routiers et dans la conduite de chantiers ■ Bonnes connaissances des bases techniques et normatives ■ Bonnes connaissances informatiques liées à la profession ■ Aptitude à travailler de manière indépendante ou en équipe ■ Esprit d'initiative, sens des responsabilités, disponibilité et flexibilité ■ Expérience de 10 ans au minimum ■ Expérience dans la gestion du personnel et dans l'organisation du travail en équipe

Langue maternelle

Française, avec de bonnes connaissances de la 2^{ème} langue officielle.

Entrée en fonction

1^{er} octobre 2015 ou à convenir

Cahier des charges et traitement

Le Service des routes, transports et cours d'eau (tél. 027 607 11 00) ou le Service des ressources humaines (tél. 027 606 27 50) donneront, sur demande, les renseignements nécessaires.

Les offres de service accompagnées d'un curriculum vitae, des copies des diplômes et certificats et d'une photo devront être adressées au Service des ressources humaines, Planta 3, 1950 Sion, jusqu'au **7 août 2015** (date du timbre postal).

**Service
des ressources humaines**

Sion, le 24 juillet 2015
tc/sb – DTEE